



Zéphirin KINDJANHOUNDÉ, artisan d'une victoire historique

N° 488 DU 02 FÉVRIER 2026

L'Emblème du jour
JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ
Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : leemblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

LA MENDICITÉ À COTONOU

Un fléau qui fragilise la société

PAGE 10

PRÉSIDENTIELLES DU 12 AVRIL 2026 / FAN-CLUB ROMUALD WADAGNI

PAGE 03

Le projet << Romuald WADAGNI, pas sans moi en 2026 >> officiellement lancé



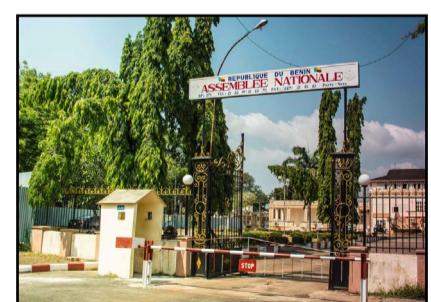
Une Direction Exécutive Nationale installée pour superviser le projet

Les coordinations des Collines installées

INSTALLATION DE LA 10^E LEGISLATURE

PAGE 05

Le Parlement s'apprête à ouvrir une nouvelle page



ELONA HOUSE
SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE
Le cadre idéal pour vos événements inoubliables !

0198904640 / 0144904640

Les résidences
FENOU
APPARTEMENTS - CHAMBRES MEUBLÉS
Confort et luxe s'allient pour vous offrir un séjour incroyable.

EMERIC Production

PERFORMANCES DE L'UP LE RENOUVEAU À ZOGBODOMEY

Zéphirin KINDJANHOUNDÉ, artisan d'une victoire historique

Malgré un contexte électoral marqué par des difficultés internes et des pressions externes lors des élections communales et législatives du 11 janvier 2026, Zéphirin KINDJANHOUNDÉ a su faire preuve de résilience et de maîtrise politique. À Zogbodomey, dans la 24e circonscription électorale, il a conduit l'Union Progressiste le Renouveau (UPR) à une performance jamais enregistrée depuis 1991.

Présent sur le terrain dans les 11 arrondissements de la commune, l'ancien maire a mis en place une stratégie de proximité rigoureuse, subdivisant les localités afin d'assurer une campagne efficace et inclusive. Cette démarche a permis à l'UP le Renouveau de remporter 16 sièges sur 19 au conseil communal, soit plus de 84 % des conseillers, un record historique pour la commune.

Aux élections législatives, la dynamique impulsée par Zéphirin KINDJANHOUNDÉ a

également permis d'atteindre près de 23 000 voix, un score inédit à Zogbodomey, même si la configuration nationale du scrutin de liste n'a pas permis l'obtention d'un siège parlementaire.

Reconnaissant envers les populations pour leur confiance massive, Zéphirin KINDJANHOUNDÉ a salué le leadership du Président Patrice TALON ainsi que celui de la direction politique de l'UP le Renouveau, conduite par le Professeur Joseph Fifamin DJOGBÉ-NOU. Il a par ailleurs réaffirmé son soutien au Ministre d'État Romuald WADAGNI pour la présidentielle à venir, dénonçant les appels à sa démission comme infondés et contraires aux textes en vigueur.

À Zogbodomey, la démonstration est claire : sous l'impulsion de Zéphirin KINDJANHOUNDÉ, l'Union Progressiste le Renouveau s'impose durablement comme la première force politique locale.

Emeric Joel ALLAGBE



MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com



PORTE-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENO (Journaliste)
Godfroy MISSAHOGBE (Journaliste)
Youssouf Michel AVOCEGAMOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

PRÉSIDENTIELLES DU 12 AVRIL / FAN-CLUB ROMUALD WADAGNI

Le projet « Romuald WADAGNI, pas sans moi en 2026 » officiellement lancé



C'est au JEKO Hôtel de Dassa-Zoumè, dans le département des Collines, que le Fan-Club Romuald WADAGNI a lancé samedi 31 janvier 2026 son projet citoyen et politique « Romuald WADAGNI, pas sans moi ». L'événement a réuni toutes les délégations des Coordinations départementales du fan-club, ainsi qu'un parterre d'invités de marque, dont le représentant du préfet des Collines, le député Nicaise FAGNON

et le maire de Bantè.

Le lancement officiel du projet « Romuald WADAGNI, pas sans moi » marque une étape décisive dans la mobilisation du Fan-Club Romuald WADAGNI en vue de l'élection présidentielle de 2026. Selon le coordonnateur national, cette initiative a été pensée lors d'une retraite stratégique à Ouidah, et vise à impliquer activement la jeunesse

et les acteurs économiques locaux dans le processus électoral.

Le projet se veut proche du terrain : il cible les collèges, lycées, universités, centres de formation et ateliers, afin de sensibiliser élèves, étudiants et artisans. Grâce à l'utilisation des téléphones portables, chaque citoyen pourra identifier son centre de vote et être informé sur l'importance d'un vote massif et conscient en faveur de Romuald WADAGNI.

Le coordonnateur national a insisté sur le rôle crucial des différentes structures : la Direction Exécutive Nationale supervisera l'ensemble du projet, tandis que les Coordinations départementales et communales du Fan-Club assureront son exécution sur le terrain.

L'événement a rassemblé un parterre prestigieux d'invités, symbolisant le soutien large dont bénéficie

le projet : le représentant du préfet des Collines, le député Nicaise FAGNON et le maire de Bantè étaient présents pour témoigner leur engagement.

Dans son discours, le coordonnateur a lancé un appel à l'engagement citoyen : « Romuald WADAGNI, ce projet, cette vision, ce destin national... pas sans moi, pas sans toi, pas sans nous ! » Ces mots traduisent parfaitement la volonté du Fan-Club Romuald WADAGNI de mobiliser tous les acteurs pour une participation massive lors de l'élection présidentielle.

Avec ce lancement, le Fan-Club Romuald WADAGNI affirme sa détermination à faire du projet « Romuald WADAGNI, pas sans moi » une dynamique nationale, inclusive et porteuse d'avenir.

Candide AHOUDJI



31/01/2026 10:51



POLITIQUE ET MOBILISATION CITOYENNE DANS LE DÉPARTEMENT DES COLLINES**Le Fan-club Romuald WADAGNI installe ses coordinations les Collines**

Prise de parole du Coordonnateur National

En réponse, le Coordonnateur national a salué le travail du Comité d'Organisation et réaffirmé les missions des structures installées. « Votre rôle est de mobiliser et d'organiser les jeunes, les femmes, les élèves, étudiants et artisans afin de garantir une participation massive et responsable au soir des élections présidentielles du 12 avril prochain », a-t-il insisté. Il a également invité les responsables communaux et départementaux à travailler dans l'unité, la discipline et la proximité avec les populations pour réussir cette mission.

Une mobilisation structurée pour les Collines

L'installation officielle des structures marque une nouvelle étape dans l'implantation du Fan-club Romuald WADAGNI dans le département. Les coordinations communales de Bantè, Dassa-Zounmè, Glazoué, Ouèsse, Savalou et Savè, désormais opérationnelles, seront chargées de rapprocher la structure des populations, d'animer le dialogue avec les différentes couches sociales et de sensibiliser les citoyens sur l'importance de leur engagement dans le processus électoral.

Vers une participation citoyenne accrue

L'ensemble des intervenants a souligné que le succès de cette initiative repose sur la mobilisation de tous et la discipline dans le travail de terrain. La cérémonie s'est achevée sur une note de détermination collective, avec la volonté affichée de faire du département des Collines un exemple de mobilisation structurée et de participation citoyenne active.

Candide AHOUDJI

Le département des Collines a connu, ce vendredi à Dassa-Zounmè, une cérémonie solennelle marquant l'installation de la Coordination départementale du Fan-club Romuald WADAGNI, ainsi que des Coordinations communales dans les communes de Bantè, Dassa-Zounmè, Glazoué, Ouèsse, Savalou et Savè. Cette initiative vise à structurer et organiser les équipes locales pour une mobilisation efficace des populations dans la perspective des prochaines élections présidentielles.

La grande salle de l'hôtel JEKO de Dassa-Zounmè a servi de cadre à une rencontre empreinte de discipline, de sérenité et de forte symbolique pour le département des Collines. L'événement, placé sous le signe de l'organisation et de la cohésion, a été marqué par la présence de responsables nationaux du Fan-club Romuald WADAGNI, des au-

torités locales, ainsi que de nombreux militants, jeunes, femmes, élèves et artisans.

Ouverture par le Président du Comité d'Organisation

La cérémonie a débuté par le discours du Président du Comité d'Organisation, qui a souligné l'importance de cette étape pour le département. « Cette cérémonie vise avant tout à mettre en place un cadre formel, ordonné et fonctionnel, permettant aux responsables nouvellement désignés de conduire leurs missions dans le respect des textes et des valeurs de notre structure », a-t-il déclaré. Il a rappelé que l'installation officielle des coordinations communales et départementale constituait un moment de reconnaissance de l'engagement et de la disponibilité des équipes locales.



LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE À AVRANKOU**Sa Majesté Dodonou Mambou Akpatchemey Tchehouénou Houénou IV en première ligne pour l'éradication du fléau**

La commune d'Avrankou, dans le département de l'Ouémé, intensifie la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG), un phénomène social préoccupant qui affecte durablement les femmes et les filles et freine le développement harmonieux des communautés.

Face à cette réalité alarmante, Sa Majesté Dodonou Mambou Akpatchemey Tchehouénou Houénou IV, Chef Supérieur d'Avrankou et gardien des valeurs traditionnelles au Palais Sacré Royal d'Avrankou Kogbomey, s'est engagé avec fermeté et détermination pour l'éradication de ces violences. Convaincu que la protection de la femme constitue un pilier essentiel du progrès social, l'autorité traditionnelle a fait de cette lutte une priorité permanente, de jour comme de nuit.

Un phénomène social aux conséquences dévastatrices

À Avrankou, les violences basées sur le genre se manifestent sous diverses formes : violences physiques, psychologiques, économiques et sexuelles. Ces abus laissent des séquelles profondes sur les victimes, déstabilisent les familles et fragilisent la cohésion sociale.

Père, grand-père et acteur social engagé, Sa Majesté Tchehouénou Houénou IV a décidé de s'impliquer personnellement aux côtés des autres chefs traditionnels et des acteurs locaux afin de relever ce défi majeur. Pour lui, le silence et l'inaction ne sauraient être une option face à l'avilissement de la femme.

Une riposte structurée et concertée

Dans cette dynamique, une cellule spéciale a été mise en place pour servir de bras opérationnel dans la lutte contre les auteurs de violences. Cette initiative vise à renforcer la vigilance communautaire et à dissuader toute pratique attentatoire à la dignité humaine.

Parallèlement, le Centre de Promotion Sociale (CPS), désormais Guichet Unique de Protection Sociale (GUPS) d'Avrankou, travaille en synergie avec des organisations non gouvernementales et des partenaires techniques pour sensibiliser la population aux droits des femmes et aux conséquences juridiques et sociales des VBG.

Sensibilisation, formation et changement de mentalités

Des campagnes de sensibilisation et des sessions

de formation sont régulièrement organisées à l'intention des femmes, des hommes et des jeunes. Ces actions visent à déconstruire les stéréotypes, à promouvoir l'égalité de genre et à instaurer une culture de respect mutuel.

En tant que garant de l'autorité traditionnelle locale, Sa Majesté Dodonou Mambou Akpatchemey Tchehouénou Houénou IV estime qu'il est de son devoir moral et social de défendre la femme, de restaurer son intégrité et de préserver sa dignité face aux dérives qui menacent son épanouissement.

Un accompagnement renforcé des victimes

Le GUPS d'Avrankou apporte également une assistance complète aux victimes de violences basées sur le genre, notamment à travers la prise en charge médicale, le soutien psychologique et l'assistance juridique, afin de favoriser leur reconstruction et leur réinsertion sociale.

Construire un avenir sans violence

« La lutte contre les violences basées sur le genre à Avrankou est désormais une réalité tangible, mais elle demeure un processus de long terme qui exige l'engagement de tous », a déclaré Sa Majesté Dodonou Mambou Akpatchemey Tchehouénou Houénou IV. Selon lui, seule une mobilisation collective impliquant autorités traditionnelles, pouvoirs publics, organisations de la société civile et populations permettra de réduire significativement les VBG et d'offrir un avenir plus juste et plus sûr aux femmes et aux filles d'Avrankou.

Youssouf AVOCEGAMOU

INSTALLATION DE LA 10^E LÉGISLATURE**Le Parlement s'apprête à ouvrir une nouvelle page**

Dimanche prochain, l'Assemblée nationale issue des dernières élections législatives procédera à l'installation officielle de la 10^e législature. Un moment solennel et hautement politique qui marque le début d'un nouveau cycle institutionnel au Bénin. Au cœur de toutes les attentions : la désignation du futur président de l'Assemblée nationale, un poste stratégique qui revient, selon les équilibres actuels, à l'Union Progressiste le Renouveau (UP-R).

Une installation sous haute attention politique

La cérémonie d'installation de la 10^e législature se déroulera conformément aux dispositions constitutionnelles et au règlement intérieur de l'Assemblée nationale. Les députés élus feront leur entrée officielle dans l'hémicycle avant l'élection du bureau, étape cruciale qui déterminera la gouvernance du Parlement pour les prochaines années.

Cette séquence institutionnelle intervient dans un contexte politique marqué par la consolidation de la majorité parlementaire autour des forces soutenant l'action gouvernementale, avec l'UP le Renouveau en

position centrale.

La présidence de l'Assemblée : un enjeu majeur

Majoritaire à l'Assemblée nationale, l'Union Progressiste le Renouveau est appelée à proposer le candidat appelé à présider l'institution parlementaire. Si, à l'heure actuelle, aucun nom n'a été officiellement annoncé, les tractations vont bon train au sein de la formation politique.

Le futur président de l'Assemblée nationale devra incarner à la fois l'autorité institutionnelle, l'équilibre politique et la capacité à conduire les débats parlementaires dans un esprit de responsabilité et de stabilité. Son profil sera déterminant pour la qualité du dialogue parlementaire et la relation entre le législatif et l'exécutif.

Entre continuité et renouveau

Au sein de l'UP-R, deux options semblent se dessiner : miser sur la continuité avec une figure expérimentée du Parlement ou opter pour un visage nouveau, porteur d'un souffle de renouveau institutionnel. Dans les deux cas, le choix final devra refléter les orientations stratégiques



du parti et répondre aux attentes des députés comme de l'opinion publique.

Un choix attendu, une décision imminente

À quelques jours de l'installation officielle de la 10^e législature, la question demeure entière : qui l'UP le Renouveau désignera-t-elle pour présider l'Assemblée nationale ?

La réponse devrait être connue dans les heures ou jours à venir, au terme des consultations internes et des arbitrages politiques.

Dimanche prochain, au-delà du rituel institutionnel, c'est donc un signal fort qui sera envoyé sur la direction que prendra le Parlement béninois pour les prochaines années.

Emeric Joël ALLAGBE

Les résidences **FENOU**



Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer : chambres privées et cuisine conviviale pour partager des repas faits maison, rire et préparer vos aventures du lendemain. L'expérience idéale pour profiter à votre rythme !

CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique



Djassin Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

FAN-CLUB ROMUALD WADAGNI / ORGANISATION NATIONALE**Une Direction Exécutive Nationale installée pour superviser le projet « Romuald WADAGNI, pas sans moi en 2026 »**

Le Fan-Club Romuald WADAGNI a procédé à l'installation officielle de sa Direction Exécutive Nationale (DEN), chargée de superviser le projet citoyen et politique « Romuald WADAGNI, pas sans moi en 2026 ». Cette équipe nationale aura pour mission de coordonner et de suivre la mise en œuvre de l'initiative sur l'ensemble du territoire.

Le lancement du projet « Romuald WADAGNI, pas sans moi en 2026 » s'accompagne désormais d'une structure de supervision solide et opérationnelle. Le Fan-Club Romuald WADAGNI a installé officiellement sa Direction Exécutive Nationale (DEN), composée de membres expérimentés et engagés, chargés de veiller à la bonne exécution du projet sur tout le territoire.

Cette installation constitue une étape stratégique majeure. La DEN sera responsable de la planification, de l'encaissement et de la supervision de toutes les actions menées dans le cadre du projet, qui vise notamment à mobiliser élèves, étudiants, artisans et jeunes citoyens pour un vote massif et conscient en faveur de Romuald WADAGNI lors de la présidentielle de 2026.

Les Coordinations départementales et communales, en étroite collaboration avec la DEN, auront pour rôle de mettre en œuvre le projet au niveau local, assurant ainsi une mobilisation efficace et coordonnée sur le terrain.

a souligné que cette équipe de supervision permettra de garantir la discipline, la rigueur et l'efficacité dans l'exécution du projet. Il a également rappelé que la réussite de cette initiative dépendra de l'engagement de chaque membre et de chaque militant, car le projet vise à rassembler tous les citoyens autour de Romuald WADAGNI.

Avec cette installation, le Fan-Club Romuald WADAGNI confirme sa volonté d'organiser une campagne structurée, dynamique et inclusive, en faisant de « Romuald WADAGNI, pas sans moi » une véritable mobilisation nationale pour 2026.

Candide AHOUDJI

Le coordonnateur national du Fan-Club



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UFMB

Les femmes méthodistes du Bénin dressent le bilan et renforcent leur engagement pour 2026



Réunies au sein de leur organisation faîtière, l'Union des Femmes Méthodistes du Bénin (UFMB), les femmes méthodistes du pays ont tenu leur Assemblée générale annuelle du 28 au 30 janvier 2026 au Centre de Formation Polyvalente des Femmes d'Anavié, à Porto-Novo. Trois jours d'intenses travaux consacrés à l'évaluation des actions menées au cours de l'année écoulée et à la définition de nouvelles orientations stratégiques en vue de renforcer la mission de l'Église pour l'année 2026.

Ce grand rendez-vous national a mobilisé un nombre impressionnant de participantes venues des différents départements du Bénin. Conformément à l'article 7 du Règlement intérieur de l'UFMB, qui fait des femmes pasteures des membres de droit de l'Assemblée générale, celles-ci ont répondu massivement présentes. À leurs côtés, on notait la participation des présidentes, secrétaires générales, trésorières générales, au-

mônières des Bureaux Exécutifs Régionaux (BER-UFM) ainsi que des facilitatrices. Arborant fièrement l'uniforme en tissu « Arbre de vie », les participantes ont témoigné de leur unité et de leur engagement au service de l'Église Protestante Méthodiste du Bénin.

La première journée des assises a été consacrée au Conseil, instance décisionnelle de l'Union. Les travaux ont permis de faire le point de la mise en œuvre des recommandations issues du Conseil et de l'Assemblée générale de janvier 2025. Les différents rapports d'activités des BER-UFM et des facilitatrices ont été examinés avec rigueur, tout comme les perspectives liées aux élections prévues en 2026. À cet effet, un rappel des statuts et du règlement intérieur de l'UFMB a été fait afin de garantir une compréhension commune des textes qui régissent l'Union. Les échanges ont été enrichis par une communication sur le thème « Tension artérielle des nerfs



», animée par le Frère Abraham Aligbonnon.

Une Assemblée générale placée sous le sceau de l'engagement

Élargie à l'ensemble des femmes pasteures issues de toutes les régions synodales, l'Assemblée générale proprement dite s'est focalisée sur la philosophie d'action de l'UFMB et sur les stratégies à déployer pour accroître l'efficacité de l'Union au service de l'Église et de la communauté. Sous la conduite éclairée de la Présidente du Bureau Exécutif National, Madame Eliane Kuadjo épouse Gnonlonfoun, les participantes ont examiné successivement le rapport d'activités, le rapport financier, l'état des contributions, le projet de plan d'action 2026, le budget prévisionnel ainsi que le programme annuel de prières. L'approche participative et inclusive adoptée a été unanimement saluée.

Dans son adresse à l'assistance, la

Présidente de l'UFMB a rendu grâce à Dieu pour les nombreuses bénédictions accordées aux femmes méthodistes du Bénin. Elle a exprimé sa profonde reconnaissance à l'endroit de ses collaboratrices et de toutes les membres, les exhortant à poursuivre avec foi, abnégation et persévérance cette œuvre sacerdotale au service du salut et du développement de l'Église.

La cérémonie de clôture a été rehaussée par la présence du premier Pasteur de l'Église Protestante Méthodiste du Bénin, le Révérend Pasteur Docteur Amos Kponjesu Hounsa, venu témoigner le soutien indéfectible de l'institution ecclésiale à l'UFMB. Les travaux se sont achevés dans une atmosphère d'espérance, de communion fraternelle et d'engagement renouvelé pour une année 2026 placée sous le signe d'une action plus forte et plus impactante.

Godfrey MISSAHOGBÉ

PUTSCH MILITAIRE DÉJOUÉ

Le détachement de l'armée nigériane quitte le Bénin

Le détachement de l'armée nigériane déployé au Bénin dans le cadre de la coopération sécuritaire entre les deux pays a officiellement achevé sa mission le vendredi 30 janvier 2026. Ce retrait marque la fin d'une opération conduite avec succès, dans un contexte régional marqué par de fortes exigences en matière de sécurité et de stabilité.

Un retrait à forte portée protocolaire Composé de 260 militaires, le contingent nigérian a quitté la caserne militaire de Togbin, où il était cantonné depuis son arrivée le 7 décembre 2025. Une cérémonie officielle d'adieu a été organisée à cet effet, sous la présidence du chef d'état-major général des Forces armées béninoises (FAB), le général Fructueux Gbaguidi, en présence de plusieurs autorités militaires des deux pays.

Cette cérémonie solennelle a été l'occasion de saluer l'engagement des troupes nigérianes et de rappeler l'ex-

cellence des relations militaires entre Cotonou et Abuja.

Une coopération sécuritaire jugée efficace

La mission s'inscrivait dans le cadre de la coopération militaire et sécuritaire entre le Bénin et le Nigeria, visant à faire face aux menaces communes, notamment les risques d'instabilité et les tentatives de déstabilisation institutionnelle dans la sous-région. Les autorités béninoises ont reconnu le professionnalisme, la discipline et l'efficacité opérationnelle des forces nigérianes tout au long de leur séjour. Selon des sources sécuritaires, cette collaboration a contribué à prévenir toute velléité de putsch militaire, renforçant ainsi la vigilance et la capacité de riposte des forces locales.

Des relations bilatérales renforcées

Le retrait du détachement nigérian ne marque pas une fin de collaboration, mais plutôt une nouvelle étape



dans le partenariat stratégique entre les deux États. Le Bénin et le Nigeria réaffirment leur engagement commun à œuvrer pour la paix, la stabilité et la sécurité durable dans le golfe de Guinée et en Afrique de l'Ouest.

Les deux armées ont exprimé leur volonté de poursuivre les échanges, les formations conjointes et les opérations coordonnées face aux défis sécuritaires actuels et futurs.

Youssouf AVOCEGAMOU

COMMUNALES 2026

À Pahou, Nestor Lehounkpe porté par la victoire du BR



Les élections communales du 11 janvier 2026 ont consacré le Bloc Républicain (BR) et l'Union Progressiste le Renouveau (UP-R). À Pahou, Nestor Lehounkpe, élu

conseiller communal, remercie ses militants et appelle à l'unité pour le développement local.

Les résultats des élections communales du 11 janvier 2026 sont désormais officiels. Selon la Commission Électorale Nationale Autonome (CENA), le Bloc Républicain (BR) et l'Union Progressiste le Renouveau (UP-R) se partagent l'ensemble des sièges à pourvoir.

Dans l'arrondissement de Pahou, situé dans la commune de Ouidah, le BR obtient cinq sièges tandis que l'UP-R remporte neuf sièges sur les quatorze disponibles. Le cheval blanc cabré, symbole du BR, réalise ainsi un bond significatif, confirmant l'ancrage du parti dans cette localité.

Parmi les candidats en lice, un nom a particulièrement retenu l'attention des populations : Nestor Lehounkpe. Ancien chef du village de Houanmindé et acteur politique de terrain, il est proclamé conseiller communal élu par la CENA. Quatrième sur la liste BR, Nestor Lehounkpe a joué un rôle déterminant dans cette victoire locale.

Dans un message empreint de gratitude et de responsabilité, il a appelé au rassemblement et à l'unité : « Notre engagement et notre détermination témoignent de notre attachement au Bloc Républicain, au développement de notre arrondissement et à une gouvernance locale participative et responsable. Grâce à nous tous, le BR poursuit son chemin avec sérénité et espoir

pour un avenir meilleur. »

Le nouveau conseiller communal a remercié le président Abdoulaye Bio Tchané, les responsables du BR, ses colistiers et tous les militants pour la confiance placée en lui. Il a également invité chacun à renforcer la fraternité et la cohésion afin de maintenir cette dynamique pour de futures victoires.

Enfin, Nestor Lehounkpe a lancé un appel à tous les acteurs de Pahou pour poursuivre l'œuvre entamée, consolider les acquis du BR et œuvrer à l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations locales.

Fernandez SOWANOU

PORT DU CASQUE

La police républicaine relance la répression sur toute l'étendue du territoire



On avait cru, ces derniers mois, que les usagers de la route au Bénin avaient définitivement tourné la page du désordre routier, notamment en ce qui concerne le non-port du casque et le non-respect des règles élémentaires de circulation. Mais cet espoir aura été de courte durée.

Profitant d'un léger relâchement des contrôles, certains

conducteurs de motos, devenus de véritables ennemis de la sécurité routière, ont rapidement renoué avec leurs mauvaises habitudes. Circulation sans casque, absence de pièces, comportements dangereux sur les axes routiers : la pagaille a refait surface dans plusieurs villes du pays.

Face à cette recrudescence d'indisciplines, la Police républicaine est montée au créneau. Depuis la semaine dernière, une vaste opération de répression est menée sur les grands axes routiers, aussi bien dans les capitales départementales que dans les centres urbains secondaires. Objectif : remettre de l'ordre et rappeler à tous que le code de la route n'est pas une option.

La surprise a été totale pour de nombreux usagers. Des motos en situation irrégulière ont été massivement arrêtées, notamment pour défaut de port de casque. Ceux qui pensaient pouvoir circuler impunément, sans se conformer aux exigences légales, ont été rattrapés par la rigueur de la loi. Il s'agit, selon les autorités policières, d'une véritable opération coup de poing destinée à remettre les pendules à l'heure.

Sur plusieurs carrefours stratégiques du pays, les scènes

sont similaires : motos immobilisées, conducteurs verbalisés et engins saisis en attendant le paiement des amendes prévues. La Police républicaine se veut ferme et intransigeante, estimant que la complaisance ne fait qu'aggraver l'insécurité routière et le nombre d'accidents souvent mortels.

Ces récidives, jugées préoccupantes, vont à l'encontre des efforts consentis par le gouvernement pour transformer durablement le cadre de vie urbain et faire des villes béninoises des espaces attractifs, disciplinés et résilients. La sécurité routière demeure un pilier essentiel de cette ambition.

À travers cette reprise vigoureuse de la répression, les commissariats d'arrondissements et les unités déployées sur le terrain entendent restaurer l'ordre, la discipline et la sécurité sur les routes, pour le bien-être et la protection des populations.

Un message clair est ainsi lancé à tous les usagers : le port du casque n'est pas négociable, et le respect du code de la route reste la règle, partout et pour tous.

Godfrey MISSAHOGBÉ

POLLUTION SONORE EN MILIEU URBAIN

Les chantiers de construction, un calvaire quotidien pour les riverains

Dans de nombreuses villes du pays, la pollution sonore est devenue une préoccupation majeure pour les populations urbaines. Parmi les principales sources de nuisances figurent les chantiers de construction, dont les activités intensives perturbent profondément la quiétude des riverains.

Du lever au coucher du soleil, et parfois au-delà, le vrombissement des machines lourdes, les coups répétés de marteaux, la chute de matériaux ou encore l'usage incontrôlé d'engins mécaniques imposent un environnement sonore éprouvant. Cette exposition prolongée au bruit affecte la qualité de vie des habitants et engendre des conséquences non négligeables sur la santé, notamment le stress, la fatigue chronique, les troubles du sommeil et une baisse de la concentration.

Un problème amplifié par l'urbanisation rapide

L'extension rapide des zones urbaines et la proximité croissante entre habitations et chantiers accentuent l'ampleur du phénomène. À cela s'ajoute, dans bien des cas, le non-respect des horaires réglementaires et des seuils de bruit autorisés. Certains travaux sont menés sans autorisations visibles ou en dehors des plages horaires prévues, au mépris des textes en vigueur.

Comment réagir face aux nuisances ?

Face à ces dérangements, le dialogue reste la première option recommandée. Les riverains peuvent tenter d'échanger avec les responsables de chantiers afin de convenir d'horaires de travail plus respectueux du voisinage. Il est également légitime de s'informer sur les autorisations administratives et les permis requis pour l'exécution des travaux.

Lorsque les abus persistent, des mécanismes officiels existent. Les populations peuvent signaler les nuisances sonores excessives via les canaux mis en place par les autorités compétentes, notamment les numéros verts dédiés à la dénonciation des troubles sonores.

Des solutions possibles pour réduire l'impact

Pour limiter l'impact des chantiers sur leur environnement immédiat, plusieurs mesures peuvent être mises en œuvre. L'installation de dispositifs de protection acoustique, l'utilisation de matériels moins bruyants et une meilleure organisation des travaux sont autant de solutions efficaces. Par ailleurs, la sensibilisation des acteurs du secteur du bâtiment, tout comme celle des populations, demeure essentielle pour encourager le respect des normes et prévenir les tensions.



La lutte contre la pollution sonore en milieu urbain passe ainsi par une responsabilité partagée entre constructeurs, autorités et citoyens, dans l'objectif commun de préserver la santé publique et le vivre-ensemble.

Youssouf AVOCEGAMOU

MORTALITÉ MATERNELLE AU BÉNIN**Des consultations nationales pour impulser un tournant décisif**

Malgré les multiples réformes engagées ces dernières années, la mortalité maternelle demeure une préoccupation majeure de santé publique au Bénin. Confronté à un niveau encore élevé de décès liés à la grossesse et à l'accouchement, le pays a engagé des consultations nationales en vue de définir des solutions durables et adaptées aux réalités du terrain.

Un indicateur alarmant pour le développement

Avec un ratio estimé à 391 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 2018, le Bénin reste loin des objectifs fixés par les Objectifs de développement durable (ODD). Cette situation met en lumière les défis persistants dans l'accès aux soins de qualité, la prise en charge des urgences obstétricales et la réduction des inégalités sociales et territoriales en matière de santé.

Des avancées notables, mais encore insuffisantes

Des progrès ont toutefois été enregistrés. Le pays s'est doté d'un réseau national de 109 maternités intégrées au dispositif de Soins obstétricaux et néonatals d'urgence (SONU). Toutefois, la fonctionnalité effective de ce réseau reste limitée, en raison de contraintes liées aux ressources humaines, aux équipements, à la référence-évacuation et au financement.

Vers une réponse globale et concertée

Les consultations nationales en cours ambitionnent de franchir un cap en adoptant une approche multisectorielle, prenant en compte non seulement les facteurs médicaux, mais aussi les déterminants sociaux, économiques et culturels de la santé maternelle. L'objectif est de bâtir un consensus national autour des priorités stratégiques à mettre en œuvre.

Un programme opérationnel structurant à l'horizon 2030

Au cœur de ces échanges figure l'élaboration d'un

Programme national opérationnel 2026-2030, en cohérence avec la Vision Bénin 2060 et les cadres nationaux de planification du développement. Ce programme vise à accélérer la réduction de la mortalité maternelle par des actions ciblées, mesurables et soutenues dans le temps.

Mobilisation générale et responsabilité partagée

Les acteurs impliqués appellent à une mobilisation renforcée de l'ensemble des secteurs, à un financement pérenne et à une meilleure redevabilité des interventions. L'enjeu est clair : garantir aux femmes béninoises des conditions d'accouchement sûres, respectueuses et dignes, quel que soit leur lieu de résidence.

Un engagement pour l'avenir des femmes

À travers ces consultations nationales, le Bénin réaffirme sa volonté de transformer durablement la santé maternelle. Réduire les décès évitables liés à la maternité, c'est investir dans la vie, l'équité et le développement humain, au bénéfice des femmes, des familles et de la nation tout entière.

Youssouf AVOCEGAMOU

**LA MENDICITÉ À COTONOU****Un fléau qui fragilise la société****COMPRENDRE LES RACINES ET LES CONSÉQUENCES D'UN PHÉNOMÈNE PERSISTANT**

Dans les rues animées de Cotonou, la mendicité est devenue un spectacle quotidien. Si elle attire parfois la compassion, elle révèle surtout des réalités sociales et économiques préoccupantes. Derrière chaque mendiant, il y a une histoire de précarité, de migration ou de vulnérabilité.

Les causes profondes

La pauvreté extrême et le chômage demeurent les principales causes de la mendicité dans la capitale béninoise. À ces facteurs économiques s'ajoutent des conditions environnementales difficiles, notamment la sécheresse dans la région du Sahel. De nombreux migrants sahéliens, fuyant famine et désertification, se retrouvent ainsi à mendier à Cotonou.

Les Béninois eux-mêmes ne sont pas épargnés. L'absence de revenus stables et les difficultés économiques poussent certaines familles à envoyer leurs enfants mendier ou, dans les cas les plus dramatiques, à les abandonner dans la rue. Ces enfants, exposés aux dangers de la rue, deviennent l'une des populations les plus vulnérables de la ville.

Entre religion et pratiques sociales

Dans de nombreuses religions, l'aumône est per-

çue comme un acte de solidarité et de piété. Mais cette tolérance religieuse est parfois détournée : certains mendians en font une source de revenus. De plus, de nouvelles formes de mendicité émergent, notamment chez des jeunes qui inventent des situations d'urgence pour susciter la générosité des passants.

La réponse de l'État

Face à l'ampleur du phénomène, le gouvernement béninois a mis en place des mesures ambitieuses pour lutter contre la mendicité. Parmi elles, l'opération « zéro mendiant » et la création de centres de transit destinés à accueillir et à prendre en charge les personnes vulnérables, y compris les enfants et les migrants étrangers.

Ces centres, comme celui de Kpomassè, proposent :

- L'hébergement et la nourriture,
- Les soins médicaux,
- L'éducation et la formation professionnelle,
- La réinsertion sociale et professionnelle,
- Le rapatriement pour les étrangers.

L'objectif est clair : offrir un accompagnement structuré et permettre aux bénéficiaires de retrouver une vie digne et autonome.

Vers des solutions durables**CHANGEMENT CLIMATIQUE AU BÉNIN****Quand l'harmattan se fait attendre**

Traditionnellement attendu entre décembre et janvier, l'harmattan brille par son absence ou accuse un net retard dans le sud du Bénin. Ce phénomène, de plus en plus récurrent, intrigue les populations et interpelle les spécialistes du climat. Loin d'être anodin, ce décalage s'explique par une combinaison de facteurs climatiques révélateurs d'une variabilité climatique accrue.

La dépression nord-africaine en cause

Parmi les principaux éléments explicatifs figure la formation d'une dépression atmosphérique au nord de l'Afrique. Cette configuration perturbe la circulation normale des masses d'air. Au lieu de favoriser l'arrivée de l'harmattan — ce vent sec et poussiéreux venant du Nord-Est — la dépression attire vers le continent des masses d'air humide en provenance de l'océan Atlantique.

Ce mécanisme modifie ainsi le flux habituel des vents et empêche l'installation des conditions sèches caractéristiques de la saison de l'harmattan au sud du Bénin.

Une humidité persistante et des pluies inhabituelles

À cette situation s'ajoute l'action des ondes équatoriales, qui renforcent la brise marine le long de la bande côtière. Résultat : un maintien d'un taux d'humidité élevé, en totale contradiction avec la sécheresse attendue à cette période de l'année.

Cette humidité persistante favorise l'apparition de pluies hors saison et d'une atmosphère lourde, phénomène de plus en plus observé ces dernières années au Bénin.

Un signal fort de la variabilité climatique

Le retard ou la non-apparition de l'harmattan s'inscrit dans un contexte plus global de variabilité climatique. Les saisons, autrefois bien marquées, deviennent moins prévisibles. Les périodes sèches et humides tendent à se chevaucher, traduisant une évolution progressive mais réelle du climat.

Ces changements ont des répercussions notables sur l'agriculture, la santé et les modes de vie des populations, appelant à une meilleure compréhension et à une adaptation accrue face aux nouvelles réalités climatiques.

Youssouf AVOCEGAMOU



AVIS DE DECES



La collectivité AGBOHOUN de Cana
La collectivité GBEDO de Ouidah
La collectivité TCHIBOZO de Houndjava
L'époux de la défunte, Feu Robert TCHIBOZO, Ancien combattant français

Les enfants de la défunte

- Feu TCHIBOZO Noellie ;
- TCHIBOZO Ignace, Agent de l'OCBN à la retraite et son enfant ;
- TCHIBOZO Antoine, Agent du PAC, son épouse et ses enfants ;
- TCHIBOZO Basile, Journaliste Conseiller à la HAAC, ses épouses et ses enfants ;
- KPAKPA Désiré, Chauffeur, et ses enfants ;
- Feu KPAKPA Epiphane et Bernardine

Les frères et sœurs de la défunte

- Feue AGBOHOUN Adonon ;
- Feu AGBOHOUN Vincent et ses enfants ;
- AGBOHOUN Pierre, son épouse et ses enfants ;
- AGBOHOUN Delphine, son époux et ses enfants ;
- AGBOHOUN Bertin, son épouse et ses enfants ;
- AGBOHOUN Marie, son époux et ses enfants.

Les petits enfants de la défunte

- Feu TCHIBOZO Michaelle et sa fille Vianel
- TCHIBOZO Malini, son époux et son enfant ;
- TCHIBOZO Marcus, son épouse et son enfant ;

Les familles parentes alliés et amies

JOSSE, AGBADJE, AGBO, AHOUSSOU, ZINZINDOHOU, TOSSOU, HOUSSOU, CHADARE, DAHOUENON, GNONHOSSOU, TOSSAVI, GANDJODJO, NEVIS, GBEKIN, SABINO, AMITON, INDIAYE, DIOP, NOUTAI, AKOMAGNI, GODIO, DJEKIN, DOUKPO, ANAGO-PADONOU, AGBALENON, HOUNASSE, ZINSOU-PLY, HOUNGUE.

ont la vive douleur de vous annoncer le décès de leur très chère et regrettée sœur, épouse, mère, belle-mère, tante, cousine, grand-mère et arrière-grand-mère :

AGBOHOUN GBEDO Véronique
Commerçante, couturière
pieusement endormie dans la paix du Seigneur le Jeudi 15 Janvier 2026 dans sa 85ème année à son domicile à Calavi
Et vous prie de bien vouloir prendre part ou de vous unir d'intention aux obsèques suivant le programme ci-après:

AGBOHOUN GBEDO Véronique
Commerçante, couturière
pieusement endormie dans la paix du Seigneur le jeudi 15 Janvier 2026 à son domicile à Calavi

Programme des Obsèques

Mardi 10 Février 2026
20H00 : Veillée de prières au domicile de la défunte sis à Tokan, Calavi.

Mercredi 11 Février 2026
20H00 : Veillée de prières à son domicile sis à Tokan, Calavi.

Jeudi 12 Février 2026
21H00 : Veillée de prières à l'église Saint Pierre de Tokan

Vendredi 13 Février 2026
17H00 : Retrait du corps à la morgue Les Anges de Calavi
18H00 : Escale et Exposition du corps à son domicile sis à Tokan
19H00 : Départ pour la maison mortuaire, à Calavi quartier Aïfa
21H00 : Veillée de prières et de chants au domicile du Conseiller Basile TCHIBOZO à Calavi quartier Aïfa

Samedi 14 Février 2026
09H00 : Départ du corps pour l'église
10H00 : Messe corps présent à l'église Saint Pierre de Tokan
12H00 : Inhumation au cimetière d'Adjagbo à Calavi
13H00 : Réception.

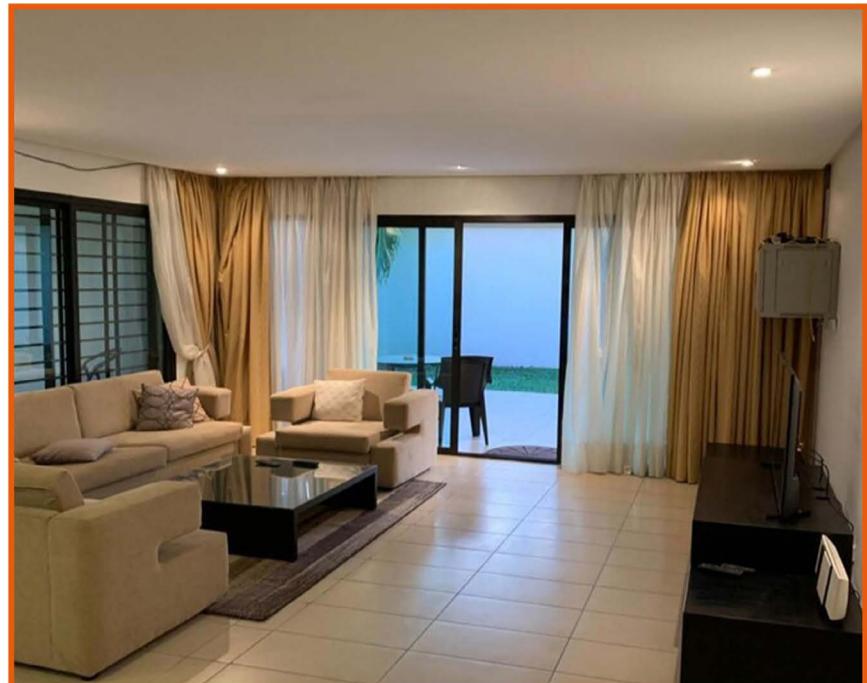
Remerciements

Un mot qui apaise et soulage.
Une présence qui réconforte et rassure.
Un geste qui soutient...
Dans cette vallée de larmes qui a brisé la candeur et la sérénité de nos coeurs.
Il n'y a pas de mot pour exprimer la peine de ce moment.
Il y en aura pas non plus pour dire à quel point il est merveilleux de se sentir entourés en de pareilles circonstances.
Tout fut apprécié ! A Dieu, seul maître du temps et des circonstances, toute gloire !
Pour toutes ces marques de sympathie et d'affection,
Merci du fond de nos coeurs !
Tu finiras Merci !

Aussi n'attachons-nous pas nos regards aux choses visibles, mais aux réalités invisibles. Ce que l'on peut voir ne dure qu'un temps, les réalités invisibles demeurent éternellement.
Nous savons en effet que si notre corps, cette tente qui nous abrite sur terre, vient à être détruit, nous avons au ciel une demeure qui n'est point l'œuvre de l'homme, une maison éternelle que Dieu nous a préparée.
(2 Corinthiens 4:18 - 5:1)

ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



**APPARTEMENTS
ET CHAMBRES
MEUBLÉS**

Les résidences
FENOУ



Porto-Novo, Djassine Houinvié
- Tokpota - Dowa



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707